

Union Sportive Hostert a.s.b.l. plus qu'un club de foot

Commission des Jeunes

Hostert, le 21 octobre 2021

Notice importante – COVID CHECK 🕔

Chers parents, Chers joueurs,

À partir de la date du 19 Octobre 2021, le Ministère des Sports a décidé la suppression des tests autodiagnostiques réalisés sur place pour les joueurs et encadrants !!

Le FC US Hostert est obligé à mettre en place l'introduction généralisée du régime Covid Check 🌿 .



Il est précisé que la participation à des compétitions sportives est exclusivement autorisée pour les joueurs licenciés, ainsi que encadrants, tels entraîneurs, staff technique et autres personnes figurant notamment sur une feuille de match pouvant présenter soit :

- un certificat de vaccination (muni d'un code QR);
- un certificat de rétablissement (muni d'un code QR);
- un certificat de test Covid-19 (test PCR ou test antigénique rapide muni d'un code QR) indiquant un résultat négatif et certifié

Il est rappelé que la durée de validité d'un test PCR est de 72 heures, alors que celle d'un test antigénique rapide est de 48 heures!! Il est précisé que pour les élèves et étudiants, le résultat négatif d'un test réalisé à l'école est également accepté dans la limite de la durée de validité (48 heures).

Les sportifs de moins de 12 ans et 2 mois sont exemptés de produire un certificat pour pouvoir participer à une compétition sportive!

- → Pour les parents / supporters l'accès est exclusivement réservé aux personnes vaccinées, rétablies ou testées négative sous le régime Covid check!!
- → Les joueurs (>12 ans) non vaccinés et convoqués à un match officiel ont la possibilité de se faire tester par une personne agréée dans la buvette les samedis de 10h à 11h en respectant les gestes barrière et en présentant leur carte sécurité social (les détails seront communiqués par les formateurs respectifs).

e-mail: cdj@ushostert.lu ou fweydert@best.lu

Tél.: +352 621 382 334 (président)

Allez USH!